ANNEXE – ÉQUIPE – DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Lorsque vous sélectionnez cette annexe, toutes les catégories sont automatiquement incluses.

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

- Les équipes doivent être formées de deux à quatre patineurs. Plus de 50 % des patineurs de l'équipe doit avoir réussi le test exigé pour s'inscrire à l'épreuve (par ex., 2 sur trois, 3 sur quatre).Les éléments sont patinés dans l'ordre énuméré sur la liste.
- Chaque patineur exécute un élément. Si l'équipe est formée de moins de quatre patineurs, aucun patineur ne peut exécuter plus de deux éléments.
- Les éléments sont patinés dans l'ordre dans lequel ils sont énumérés sur la liste. Le premier élément est exécuté par chaque équipe inscrite à l'épreuve avant que le deuxième élément ne soit exécuté, et ainsi de suite.
- Chaque élément ne peut être essayé qu'une seule fois.
- Aucun niveau ne sera attribué aux pirouettes, seule leur qualité sera évaluée.

Les équipes peuvent ou ne peuvent pas être formées par des patineurs de clubs différents.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour toutes les catégories.

ÉQUIPE - STAR

- **ÉQUIPE OUVERTE (STAR 6 ou supérieur)**
- **ÉQUIPE OR**
- **ÉQUIPE STAR 9/10**
- **ÉQUIPE STAR 7/8**
- **ÉQUIPE STAR 6**
- **ÉQUIPE STAR 5**
- **ÉQUIPE STAR 4**